

## COMPTE-RENDU D'UNE RENCONTRE PRÉPARATOIRE

**Date :** 16 janvier 2004

**Heure :** 14 h 00 à 16 h 00

**Lieu :** Office de consultation publique de Montréal  
1550 rue Metcalfe, bureau 1414

**Objet :** Projet de règlement P-03-180 modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

#### **De la Ville de Montréal**

M<sup>me</sup> Lise L. Chandonnet, conseillère en aménagement – Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - Arrondissement RDP-PAT-ME

M. Claude Dauphinais, architecte, préposé à la planification - Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Direction du développement urbain. Division de la réglementation

#### **Du Groupe Résidence au Fil de l'eau inc.**

M. Salvatore Migliara, président

#### **De l'OCPM**

M. Yves G. Archambault, commissaire et président de la commission

M<sup>me</sup> Marie-Claire Dumas, directrice de la recherche et des communications

- 
1. Présentation des participants.
  2. Point d'information de M. Yves G. Archambault et de M<sup>me</sup> Marie-Claire Dumas sur différents points relatifs à l'OCPM : Mandat général et cadre juridique; fonctionnement; code de déontologie des commissaires.

3. Point d'information de M. Yves G. Archambault et de M<sup>me</sup> Marie-Claire Dumas sur la consultation publique : Opérations de communications; déroulement d'une assemblée publique (présentation du projet; période de questions; période de commentaires du public); possibilité de séances additionnelles au besoin; rôle du responsable du projet et des personnes-ressources.
4. Désignation des porte-parole :  
  
Porte-parole de la Ville : M<sup>me</sup> Lise L. Chandonnet. M<sup>me</sup> Chandonnet fera la présentation de l'objet de la consultation actuelle (Projet de règlement P-03-180). M. Sabin Tremblay, également conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement RDP-PAT-ME, accompagnera M<sup>me</sup> Chandonnet.  
  
Porte-parole du promoteur : M. Salvatore Migliara, président, Résidence au Fil de l'eau inc.
5. Échange sur les besoins logistiques.
6. Point d'information M. Yves G. Archambault relativement au dossier de documentation : La constitution du dossier de documentation et la gestion des documents déposés; points de dépôt : Service du greffe de la Ville de Montréal, OCPM, Bureau d'arrondissement.
7. Point d'information de M. Archambault sur l'objet de la consultation publique : L'objet de la consultation est le projet de règlement P-03-180 et ses conséquences.
8. Questions et enjeux. Les aspects suivants du projet ont été discutés lors de la rencontre préparatoire : hauteur des projets domiciliaires avoisinants; hauteur et densité permises dans la zone touchée et dans les zones avoisinantes; servitude de passage pour les voisins; ensoleillement et vue; terrain à la limite de deux arrondissements; processus attendu après la modification au plan d'urbanisme; et, enfin, stationnement.